

3e année : DFGSM 3



Présentation

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études

en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par

l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de

santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Objectifs

La formation a pour objectifs :

– l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et

des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle

englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et

sociales ;

– l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la

séméiologie.

Quatre principes régissent l'acquisition de ces connaissances :

– le rejet de l'exhaustivité : l'enjeu est d'acquérir des concepts qui permettront à l'étudiant, au cours de ses

études ultérieures et de sa vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer ses savoirs et ses

savoir-faire. La progression très rapide des connaissances impose des choix et conduit à rejeter toute idée

d'exhaustivité. Elle rend aussi nécessaire une initiation à la recherche dans le champ de la santé ;

– la participation active de l'étudiant : afin de favoriser l'efficacité de la formation, il convient de

privilégier, chaque fois que cela est possible, l'acquisition des connaissances à travers la participation

active de l'étudiant sous forme de travaux dirigés, d'exposés, de résolution de cas, de stages pour lesquels

un contrôle des connaissances adapté est mis en place ;

– la pluridisciplinarité : les métiers de la santé, au service de l'Homme, s'appuient sur de nombreuses

disciplines, et l'apprentissage de la pluridisciplinarité est nécessaire. Cet apprentissage se fait par la mise

en place d'unités d'enseignement faisant appel à des spécialistes de disciplines différentes autour de

l'étude d'un organe, d'une grande fonction, d'une problématique de santé publique ;

– l'ouverture : les métiers de la santé sont nombreux et variés, de même que les pratiques professionnelles.

Il convient de préparer, dès le niveau licence, les différentes orientations professionnelles. Dans ce but, la

formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou libres,

définies à l'article 7 et figurant en annexe du présent arrêté. Elles peuvent permettre un approfondissement

des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une

initiation à la recherche à travers des parcours de masters. Elles peuvent enfin concerner des disciplines

non strictement médicales. Elles permettent ainsi aux étudiants d'acquérir des spécificités et de s'engager

éventuellement dans des doubles cursus qu'ils pourront développer au cours de leur formation de niveau

master.

Organisation

Contrôle des connaissances

SEMESTRE 1 :

Pôle A

* **Début des cours : 03 septembre 18**

* **Début du stage 1 : 12 septembre 18**

* **Fin du stage 1 : 20 novembre 18**

* **Début du stage 2 : 21 novembre 18**

* (interruption du décembre au janvier, et du janvier au février)

* **Fin du stage 2 : 05 février 19**

* **Fin des cours : 15 janvier 19**

* **Semaine de révisions : semaine semaine 3**

* **Examens : le 24 janvier 19 (à confirmer)**

Pôle L3

* **Début des cours : 03 septembre 18**

* **Début du stage 1 : 15 octobre 18 (Pas de stage pour les étudiants BIO/Sémio)**

* **Fin du stage 1 : 16 novembre 18**

* **Début du stage 2 : Pas de stage 2**

* **Fin du stage 2 :**

* **Fin des cours et ED/TP : 11 janvier 19**

* **Semaine de révisions : Semaine 3**

* **Examens : Semaine 4**

* **Congés : Semaine 5**

SEMESTRE 2 :

Pôle A

* **Début des cours : 05 février 19**

* **Début du stage 1 : 06 février 19**

* (interruption du stage du au : congés de Printemps)

- * **Fin du stage 1 : 16 avril 19**
- * **Début du stage 2 : 17 avril 19**
- * **Fin du stage 2 : 25 juin 19**
- * **Fin des cours : 31 mai 19**
- * **Révisions : semaine 23**
- * **Examens : le 12 juin 19 (à confirmer)**

Pôle L3

- * **Début des cours : 06 février 19**
- * **Début du stage 1 : 11 mars 19**
- * (interruption du stage du au : congés de Printemps)
- * **Fin du stage 1 : 19 avril 19**
- * **Début du stage 2 : 23 avril 19**
- * **Fin du stage 2 : 25 mai 19**
- * **Fin des cours : 31 mai 19**
- * **Semaine de révisions : semaine 23**
- * **Examens : semaine 24**

2ème session d'examens (pôles A et L3) :

- * **Semaine 34**

Admission

Conditions d'accès

Avoir validé la 2ème année des études médicales (DFGSM2).

Capacité d'accueil

201

Infos pratiques

En savoir plus

Guide de l'externe 2018

<https://elusmedecineangers.wixsite.com/guideexterne>